



SESSION NATIONALE DES EGM

Du 21 au 27 novembre 2020

Synthèse des échanges

CONTEXTE :

En 2019, la [session nationale](#) des Etats Généraux des Migrations (EGM) avait permis de réaffirmer la volonté des acteurs qui les composent de porter ensemble une parole forte pour un changement radical de politique migratoire, dans le cadre du Manifeste commun adopté en 2018. L'autonomie des Assemblées locales (AL) et leur légitimité à porter la voix des EGM sur leur territoire avait été rappelée, et le rôle du Groupe de facilitation (GF), entre coordination, communication, et prise de position politique au niveau national, avait été précisée. Plusieurs chantiers thématiques avaient été lancés, permettant de réunir AL et Organisations nationales (ON) autour de projets communs.

Un an plus tard, le rendez-vous habituel des EGM à l'automne s'adapte à la crise sanitaire et se réinvente, grâce à l'appui de l'association Ritimo, sous la forme de [huit temps d'échange en visioconférence](#) répartis sur une semaine. Pour appuyer et illustrer les débats, des documents « supports » ont été mis à disposition sur une [plateforme de partage de ressources](#) accessible à tou·tes (Mot de passe : #SN2020egm).

OBJECTIFS :

Trois objectifs principaux sont identifiés et ont permis de construire les différents temps d'échange :

- Témoigner des réalités vécues dans les territoires, par les personnes étrangères et par les structures qui les accompagnent. Partager et échanger sur nos expériences et nos luttes.
- Dresser un bilan des projets portés en 2020 par les EGM.
- Définir ensemble des pistes d'action pour l'année à venir et identifier celles qui semblent prioritaires.

PARTICIPANT·ES :

La session nationale a réuni 163 participant·es (beaucoup d'entre eux·elles ayant participé à plusieurs temps d'échange), avec une moyenne de 51 participant·es par session. Ont ainsi été représentées :

- 22 Assemblées locales (50 personnes)
- 20 organisations nationales impliquées dans la dynamique des EGM (37 personnes)
- 33 associations locales impliquées dans une AL toujours active (38 personnes)
- 4 associations locales impliquées dans une AL qui ne se réunit plus (4 personnes)
- 19 structures non impliquées dans la dynamique des EGM (20 personnes)
- 14 personnes non identifiables par le pseudo indiqué sur la plateforme de visio-conférence

BILAN DE L'ANNEE 2020 :

L'année 2020 a été marquée par un renforcement de la parole politique portée collectivement au niveau national. Les EGM se sont positionnés de manière forte à plusieurs reprises, notamment au début de la crise sanitaire par une [lettre ouverte au Président de la République](#). Si ces prises de position sont positives et à poursuivre, on regrette néanmoins un certain manque de réactivité vis-à-vis de sujets d'actualité : la réaction tardive à l'incendie du camp de Moria en est un bon exemple.

Bien que certains groupes chantiers aient rencontrés des difficultés à cadrer leur champ d'action, à recueillir les informations nécessaires à leur travail auprès des assembles locales, ou aient dû renoncer aux projets envisagés en raison de la crise sanitaire (c'est notamment le cas des groupes « Pratiques préfectorales » et « Mobilisations nationales »), de nombreuses actions et outils ont été mis en place tout au long de l'année. Parmi eux :

- Le travail important d'analyse des pratiques concernant les mineur-es non accompagné-es par le biais d'un [questionnaire détaillé](#) et l'organisation d'une [journée thématique](#) sur ce sujet le 10 octobre 2020 ont été salués.
- Plusieurs outils à destination des AL ont été produits : modèles de courriers ou de communiqués de presse adaptables au niveau local (à l'occasion de la [journée internationale des droits de l'enfant](#), du [18 décembre 2019](#), pendant la [crise sanitaire](#), etc.), [fiche « outil »](#) concernant l'accompagnement en préfecture, document « ressources » concernant les politiques migratoires européennes et internationales, etc.
- Une [campagne d'interpellation des candidat-es aux élections municipales](#) a été lancée : les AL ont ainsi pu s'emparer de la charte d'engagement et du kit de mobilisation produits à cette occasion pour porter auprès des futur-es élu-es les messages des EGM. A ce sujet, alors que beaucoup partagent les difficultés de plus en plus fortes à dialoguer et à se faire entendre par les autorités nationales et par les préfectures, l'échelon local est un levier important pour les militant-es.
- Les EGM ont travaillé toute l'année à la rédaction d'un ouvrage qui vise à déconstruire les « Idées fausses sur les migrations », dont la parution est prévue en mars 2021.

L'ensemble du réseau a été par ailleurs été mobilisé autour d'une large campagne pour la régularisation pérenne et inconditionnelle des personnes sans-papiers, notamment dans le cadre de [l'Acte 3 de la Marche des Solidarités](#). Cette mobilisation massive d'ampleur nationale est accueillie avec enthousiasme et a permis de se rencontrer, de développer, au niveau local, de nouveaux maillages territoriaux. Il semble toutefois nécessaire pour les EGM de redéfinir leur apport à cette large dynamique en identifiant précisément leur plus-value.

Néanmoins, la faible visibilité médiatique de cette mobilisation d'ampleur, et plus largement la difficulté rencontrée par les EGM à être identifiés et à faire connaître leurs actions et leurs prises de positions pose question. Les modalités de communication utilisées, notamment pour interpeller le grand public et pour engager un véritable rapport de force avec les autorités, nécessitent d'être améliorées.

L'année 2020 a enfin été, pour les EGM, celle du développement de nombreuses alliances. Les rapprochements avec la Marche des Solidarités menés dans le cadre de la campagne [« Convergence des appels pour la régularisation »](#), ou avec l'ANVITA et le Pacte pour la Transition à l'issue des élections municipales sont à poursuivre, l'action des EGM prenant tout son sens lorsqu'elle est articulée avec les autres mouvements sociaux qui militent pour un changement de cap des politiques migratoires.

PARTAGE D'EXPERIENCES ENTRE ASSEMBLEES LOCALES :

La session nationale est, chaque année, l'occasion pour les Assemblées locales de partager les réalités vécues dans les territoires, leurs constats, leurs difficultés et leurs réussites. Découvrez quelques extraits ci-dessous, tirés des comptes-rendus des différents temps d'échange.

AL Sud Drôme Nord Vaucluse : « *La Fête de la fraternité depuis 2015 : date de rdv annuel, rencontre des familles de réfugiés et la population autour de partages culturels, ouverture d'une caisse de solidarité pour dépanner les collectifs ou les familles dans des situations financières compliquées.* »

AL Sarthe : « *Sur des problèmes bien spécifiques, on n'arrive plus à interpellier les élus, pas de réponses aux lettres, aux demandes de rdv. La question est celle d'une atteinte toujours plus grande de la part des pouvoirs publics aux droits fondamentaux ; ils sont aujourd'hui allégrement enjambés et cela n'interpelle pas les élus.* »

AL Bordeaux : « *Le 1er confinement a été l'occasion de fédérer l'action collective pour exiger les moyens auprès de la Métropole et des collectivités locales, de garantir, pour les personnes les plus vulnérables (+ de 100 squats) un accès à l'eau et à l'alimentation, aux soins et à la prévention sanitaire, ... Plaidoyer en direction de la préfecture et campagnes pour la régularisation. Renfort de la part d'étudiants et de citoyens venus de tout bord* »

AL des Yvelines : « *Comité des Tilleuls de Triel sur Seine permet à des citoyens, non militants, et des militants plus "anciens" d'intervenir ensemble* »

AL de la Loire : « *Dans la Loire, nous réunissons jusqu'à 60 assos et orgas pour des prises de position, comme hier à l'occasion du 20 novembre, jour anniversaire de la CIDE, par rapport aux jeunes non reconnus mineurs et laissés à la rue.* »

Tous Migrants : « *Dans le 05, la déficience de l'hébergement pour les mineurs ASE ou ceux qui sont en recours est phénoménal. Les familles d'accueil ne sont pas indemnisées pour la plupart, et les jeunes en squat n'arrêtent pas d'être expulsés sans solution.* »

AL de Nancy : « *Le Conseil Départemental est accueillant dans le 54 et c'est préfecture qui a un*

rôle important dans la reconnaissance de la minorité et dans le rejet des jeunes.

Migrants en Isère : « *Longue expérience avec ville de Grenoble et métropole depuis 2016. EGM se sont appuyés sur la métropole pour mener des plaidoyers et expérimenter sur le territoire une série d'actions permettant de faire avancer l'opinion sur la façon d'accueillir. Depuis 2017 la métropole prête une dizaine de logements vacants.* »

AL Besançon : « *La campagne a été menée avec les outils EGM et la mesure 26 du Pacte pour la transition qui avait été réécrit dans la région. Il s'agissait de mettre en évidence les difficultés avec la municipalité antérieure, totalement fermée au travail de l'AL et de les contrer.* »

AL Rouen : « *Certains candidats en campagne (pour les municipales) ont pris l'initiative de rencontrer les EGM pour mieux maîtriser la thématique migratoire.* »

Ligue des Droits de l'Homme Quimper : « *« Dans le Finistère, la prise de rendez-vous, que ce soit pour une première demande de titre ou un renouvellement, ne peut se faire qu'en ligne. Le principal souci étant que les "agendas" sont généralement pleins, et quand un créneau se libère, le délai moyen est de 5 voire 6 mois.* »

AL de l'Aisne : « *L'excuse de la préfecture contre le reproche de nonaccès aux droits suite à la dématérialisation a été de proposer un rendez-vous demandé par courrier. Sauf que lorsque vous envoyez un courrier ils vous répondent par courrier de prendre rendez-vous en ligne !* »

AL Montpellier : « *Avec la marche on a appris l'importance de la place des premiers concernés ; pour l'acte 3 et les collectifs de SP, ce qui a abouti à la création d'un collectif à Montpellier qui s'est auto-organisé avec plus de 30 SP et vient d'être intégré très officiellement au collectif local des EGM, avec de vrais connivences et volonté d'actions communes et solidaires.* »

PERSPECTIVES ET PISTES D’ACTIONS POUR 2021 :

Chacune des sessions consacrées aux groupes chantiers et à la campagne « Régularisation » a permis de dégager, sur ces différentes thématiques, des pistes d’actions spécifiques. Celles-ci sont détaillées dans les différents comptes-rendus, et dans le [« fil rouge »](#) proposé à l’issue de chacune des sessions.

Groupe chantier « Mineur-es non accompagnés » :

- Travailler, dans la perspective des élections départementales et régionales, sur les questions spécifiques de l’évaluation et de la non-reconnaissance de la minorité.
- Cibler également les autorités au niveau national, pour dénoncer le choix de non-accueil dont les MNA font l’objet.
- Intégrer la problématique des MNA aux échanges les élu-es locaux en lien avec le groupe chantier « Municipales ».

Groupe chantier « Municipales » :

- Appuyer le travail de suivi des élu-es ayant signé la charte d’engagement des EGM, et poursuivre le travail de plaidoyer auprès de tous, notamment ceux qui s’opposent à nos messages.
- Valoriser les initiatives positives par le biais d’un « label », en lien avec l’OCU.
- Renforcer les alliances d’autres réseaux comme le Pacte pour la Transition et l’ANVITA.

Groupe chantier « Europe/International » :

- Effectuer un travail de décryptage du Pacte Asile et Immigration à destination des AL, notamment pour identifier ses conséquences pour les personnes migrantes et les aidant-es.
- Préparer le Forum Social Européen des Migrations et définir collectivement le cadre dans lequel les EGM pourront investir cet espace.
- Creuser la question de l’usage généralisé de la biométrie et le dénoncer par le biais d’une action forte et symbolique.

Groupe chantier « Pratiques préfectorales » :

- Recentrer le travail du groupe sur la question spécifique des relations avec les préfetures dans le cadre de la demande de titre de séjour et de la demande d’asile.
- S’associer aux mobilisations lancées par les organisations d’Ile de France sur la dématérialisation des rendez-vous en préfecture, et étendre ces actions en référés partout sur le territoire.
- Se focaliser sur quelques thématiques majeures : la numérisation des demandes de titre de séjour, les délais de réponse, et les demandes abusives de pièces.

Groupe chantier « Mobilisation nationale » :

- Conserver un groupe de travail consacré aux mobilisations. Ce groupe s’attachera à renforcer les mobilisations existantes en identifiant précisément les besoins des organisateur-rices. Il initiera par ailleurs une réflexion sur les nouvelles formes de mobilisations.
- Organiser la première action de ce groupe autour de la thématique de l’hébergement, en valorisant les initiatives d’accueil et en démontrant la nécessaire inconditionnalité. La date du 27 mars est notamment identifiée pour porter cette mobilisation, à l’occasion de la journée européenne pour le logement.

Campagne « Régularisation de toutes les personnes sans-papiers » :

- Cibler, dans la construction de nos actions, l'opinion publique davantage que les autorités.
- Appuyer l'ensemble des territoires en proposant de nouveaux outils de mobilisation : ressources d'éducation populaire, vidéos, images, témoignages etc.
- Permettre l'échange d'expérience entre les militant-es sur le terrain, les personnes sans-papiers, et les collectifs sans-papiers plus anciens et organisés. Dans ce cadre, l'organisation d'une « tournée » des Assemblées locales construite autour de cet enjeu est évoquée.
- Envisager le dépôt de dossier collectifs de demande de régularisation.
- La création d'un groupe chantier sur cette question est proposée.

Des **perspectives et des enjeux plus transversaux** se dégagent par ailleurs de l'ensemble des temps d'échange :

- La question de notre visibilité semble être un enjeu majeur pour peser davantage dans le rapport de force et sensibiliser l'opinion. En découle une nécessaire réflexion sur nos méthodes de communication, notamment vis-à-vis des médias et auprès du grand public.
- De la même manière, et pour répondre à ce besoin de visibilité, l'importance de diversifier les formats de nos mobilisations est régulièrement rappelée. Notre capacité à être réactif-ves collectivement face à l'actualité doit aussi être améliorée, et il est proposé de créer un groupe chantier sur cette question.
- Il paraît par ailleurs nécessaire de fluidifier les modalités de communication en interne, entre les différentes parties prenantes de notre réseau : des besoins d'échanges spécifiques et plus spontanés autour de certains sujets de mobilisation sont exprimés, de même qu'un besoin d'outils permettant une certaine réactivité dans les réponses. Il s'agit par ailleurs de recréer des liens entre les territoires de manière continue, en dehors des temps de rencontre annuels.
- Dans la continuité de ce que les EGM ont initié en 2020, l'importance de penser les EGM en complémentarité avec d'autres dynamiques collectives est confirmée : l'enjeu est de poursuivre les alliances et les convergences, afin d'articuler nos mobilisations avec les autres mouvements sociaux.
- Les élections présidentielles de 2022 constituent une échéance importante que nous devons commencer à préparer dès les prochains mois.
- Nos mobilisations doivent prioritairement viser, dans leur message et leurs objectifs, l'opinion publique et les médias. L'enjeu de convaincre les autorités nationales paraît secondaire car les militant-es sont confrontés à une véritable impasse et le dialogue semble de plus en plus complexe. L'échelon local reste un levier important à investir.
- Il paraît enfin primordial de valoriser l'accueil, les initiatives positives, les alternatives qui fonctionnent et nos victoires dans les mobilisations que nous portons. En particulier, les EGM doivent se penser comme un espace permettant aux collectifs citoyens qui évoluent en parallèle de réseaux associatifs constitués de se rencontrer, de mettre en lumière leurs actions et de porter une parole politique commune.

ET MAINTENANT ?

Les échéances à venir :

- Journée internationale des migrant-es le 18 décembre : Acte 4 des Sans-Papiers
- Préparation de la délégation française au Forum Social Européen des Migrations
- Journée de mobilisation sur le logement le 27 mars
- Elections départementales et régionales de juin 2021
- Suivi des avancées du Pacte Asile et Immigration
- Elections présidentielles de 2022

Si vous souhaitez rejoindre un groupe chantier ou participer aux échanges autour des nouveaux chantiers identifiés ensemble (communication, régularisation des personnes sans-papiers, réaction à l'actualité), vous pouvez écrire à l'adresse contact@eg-migrations.org.

Si votre assemblée locale ou votre organisation nationale souhaite rejoindre le Groupe de facilitation, c'est possible également ! Ecrivez à l'adresse contact@eg-migrations.org.

Prochaine étape : une rencontre au début du printemps, pour échanger notamment sur les modalités de fonctionnement des EGM et l'articulation entre les différents acteurs et espaces de travail. A très bientôt, donc !

Un grand merci à toutes et tous !